

« Le discours politique s'est détaché du réel »

Professeur au Collège de France, Patrick Boucheron bat en brèche les idées reçues sur l'immigration dans son nouveau livre

Le Journal du Dimanche · 17 nov 2019 · PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-LAURE DELORME

Il est l'un des historiens les plus importants de sa génération. Le médiéviste, professeur au Collège de France depuis 2015, s'est vu confier le rapport pour une nouvelle exposition permanente du musée national de l'Histoire de l'Immigration. Le directeur d'Histoire mondiale de la France, en 2017, au Seuil, prend garde à ne pas réduire l'histoire des immigrations à l'histoire coloniale. À l'heure où les débats partent dans tous les sens, Patrick Boucheron indique une direction dans un nouvel ouvrage, *Faire musée d'une histoire commune*, qu'il a codirigé avec Romain Bertrand.



Comment pourriez-vous définir votre nouveau livre ?

Il s'agit d'un ouvrage de circonstance : en juin 2017, j'ai été chargé avec Romain Bertrand de composer et de présider un conseil scientifique d'une quarantaine de spécialistes de l'immigration pour réordonner le parcours du musée national de l'Histoire de l'Immigration sur des bases chronologiques. Les pouvoirs publics ont confié à ce musée une tâche politique, dans le sens le plus noble du terme : « faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration »

en reconnaissant son histoire, et en la reconnaissant comme notre histoire. La première chose à faire est de compter, mesurer, évaluer et, ce faisant, de donner des « repères », pour reprendre le titre du parcours actuel. Car on ne peut bâtir d'histoire commune que sur un socle d'exactitude qui considère la part de chacun avec justice et justesse.

L'historien que vous êtes, attaché aux faits, n'a-t-il pas affaire à l'irrationnel dès qu'il s'agit d'immigration ?

Le discours politique s'est depuis longtemps détaché du réel. Nous sommes, nous les chercheurs, censés être du côté des rêveurs, des idéalistes, des donneurs de leçons alors que, lorsque l'on travaille sur l'immigration, on découvre des données qui dédramatisent les problèmes, ou du moins qui en donnent une vision mesurée. Or ces justes proportions paraissent déraisonnables au regard d'un discours politique qui les déforme. Les chercheurs sont donc dans une situation paradoxale : quand ils disent le vrai, le vrai a l'air d'être un mensonge. Voici pourquoi il ne s'agit pas seulement d'accumuler des données, mais de combler un déficit de narration.

Parler d'une histoire de l'immigration, n'est-ce pas parler d'une histoire de la peur, au sens philosophique du terme ?

J'ai travaillé sur des peurs réelles, mais prendre au sérieux l'effectivité d'une politique de la peur qui se nourrit de données imaginaires est compliqué. La philosophie, l'anthropologie nous aident à comprendre pourquoi les dirigeants se mettent à avoir peur de la peur qu'ils prêtent à l'opinion ; en tant qu'historien, j'avais envie de retrouver un sol factuel, aride. Je peux prendre un exemple dans le rapport : l'année 1973 est une année tournante dans la politique migratoire, comme l'a montré Sylvain Laurens dans son étude sur les archives administratives de la décision politique. Pour différentes raisons, qui sont liées notamment à la fin de la guerre d'Algérie, arrivent dans les années 1970 aux responsabilités, notamment au ministère de l'Intérieur, des hauts fonctionnaires qui vont considérer l'immigration comme un problème en soi. Nous avons des notes internes qui mettent en rapport la mesure d'une réalité sociale et des

éléments de langage. Elles relatent ce qui se passe – les populations immigrées s'intègrent, donc se politisent, donc deviennent dangereuses pour le pouvoir – et ce qu'on va dire : il y a une crise pétrolière et il faut donc arrêter l'immigration de travail. Ce que l'on proclame officiellement le 3 juillet 1974, alors qu'il est impossible de fermer les frontières. On décide, en fait, deux choses : que l'immigration doit être considérée comme la mère de tous les problèmes ; que l'on peut décrocher la réalité juridique de la réalité migratoire. On y est encore.

Est-ce important de connaître l'histoire des migrations et de l'immigration de son pays ?

Oui, et dans la longue durée. Voilà pourquoi notre parcours chronologique commence en 1685 avec cette coïncidence entre le Code noir et la révocation de l'édit de Nantes. Le MNHI se trouve logé dans un bâtiment issu de l'exposition coloniale de 1931, le Palais de la Porte-Dorée. Son lieu même oblige à mettre en regard l'histoire coloniale et l'histoire de l'immigration. Nous n'avons pas souhaité tourner les yeux devant cette difficulté, mais au contraire organiser le parcours comme des récits d'espaces qui rendent compte d'un double embarras. Le premier est mémoriel, puisque l'on peine à appréhender en France les effets de longue durée du moment colonial, qui ne commence pas avec la conquête de l'Algérie. Le second est politique, et entraîne la crispation des discours idéologiques sur l'immigration. Il convient de dissocier les choses sachant que les grandes émigrations portugaise, polonaise, italienne ne sont pas liées à la politique coloniale de la France ni même à la rivalité des empires. L'histoire de l'émigration ne se réduit pas aux retombées de l'histoire coloniale de la France. Notre hantise politique lie pourtant les deux.

Une question est sous-jacente : qu'est-ce qu'être français ?

On a voulu tresser ensemble une histoire des populations immigrées, de leur politisation et du combat pour l'égalité des droits, mais aussi des statuts de nationalité, extraordinairement complexes. Il y a un empilement de statuts depuis l'Ancien Régime, qui définit la condition d'étranger comme une condition d'incertitude administrative et politique, comme l'a écrit Simona Cerutti. Ces permanences ne nous empêchent pas de valoriser la coupure de 1789 et de la citoyenneté révolutionnaire. Du point de vue de l'universalité des principes sur lesquels repose le droit de nationalité, mais aussi du point de vue de la police des étrangers. Bien sûr, cette histoire est complexe et ne concerne pas que la France : l'essentiel de ces questions de statut est aujourd'hui réglé par du droit européen et international. Nous parlons du musée national de l'Histoire de l'Immigration, mais cette histoire s'inscrit dans un contexte global de mobilité internationale et de droits universels.

Pourquoi discourir sur l'immigration en France revient-il à aborder les questions de voile, de laïcité, d'islamisme ?

Au gouvernement, personne n'a encore clairement affirmé que ces questions étaient structurellement liées. Mais on les aborde sur le même ton et dans le même agenda politique, ce qui est éminemment pernicieux. Gérard Noiriel a écrit des choses essentielles dans son livre *Le Creuset français*, qui date de 1988, mais cela n'a pas suffi. Quand on montre que tous les préjugés dont sont victimes les musulmans aujourd'hui étaient déjà ceux dont étaient en partie victimes les Polonais et les Italiens à la fin du XIXe siècle, on ne parvient manifestement à convaincre que ceux qui sont déjà convaincus. L'écart est aujourd'hui maximal entre un état des savoirs et le discours des politiques. On a un consensus

« Emmanuel Macron fait preuve d'un aveuglement historique inquiétant »

savant sur les questions des migrations. Pas un seul démographe ne trouverait un chiffre étayant l'idée, constamment assénée, que nous sommes « submergés » par l'immigration ? Cela oblige Emmanuel Macron à feindre de s'appuyer sur un essai dont le raisonnement faussé a été démontré par les spécialistes : *La Ruée vers l'Europe*, de Stephen Smith. Quand on n'a pas totalement abandonné l'espérance des Lumières, qui consiste à croire qu'en faisant reculer l'ignorance on combat pour la justice, cette contradiction entre la qualité de la recherche et la dégradation du discours public est déprimante.

Comment jugez-vous le discours d'Emmanuel Macron sur l'immigration ?

Je le juge non seulement dangereux et mensonger, mais incompréhensible. Si l'idée est d'organiser l'inévitabilité d'un face-à-face avec Marine Le Pen en 2022, elle heurte cette loi politique : désigner son adversaire revient à choisir son successeur. Emmanuel Macron fait preuve d'un aveuglement historique et idéologique inquiétant, car il semble ignorer qu'à ce jeu-là on perd toujours. On croit poser une digue alors qu'on lance un pont. Jacques Toubon fut l'un des artisans du musée national de l'Histoire de l'Immigration parce qu'il fut l'un des rares chiraquiens à avoir pensé qu'il s'était passé quelque chose le 21 avril 2002, un événement qui nous obligeait collectivement. Jacques Toubon ne fait vraiment pas partie de ma culture politique. Mais le fait qu'il soit aujourd'hui, en tant que défenseurs des droits, l'un des plus impeccables défenseurs d'un certain nombre de valeurs en dit long sur notre désarroi politique.

Emmanuel Macron ne va-t-il pas vous renvoyer aux « bons sentiments » ?

Dans l'entretien qu'il a accordé à Valeurs actuelles – ce qui est déjà, en soi, une manière d'enfoncer la digue –, Emmanuel Macron a parlé des associations de défense des migrants comme « ces droits-del'hommistes la main sur le coeur ».

Dans le mépris et l'insulte, quelle est l'étape d'après ? Car ce qu'il méprise et insulte, c'est d'abord la réalité sociale. Tout notre travail historique ne consiste pas à renvoyer aux bons sentiments mais aux réalités politiques.

C'est une illusion de croire qu'une politique d'immigration ouverte est conforme à l'exigence morale et une politique fermée, conforme à la raison politique. Dans les deux cas, il s'agit de politique et de morale, et l'une comme l'autre a à voir avec la vérité. Si l'on dit que la France a été submergée par des demandes d'asile depuis 2015, cela ne correspond à aucune réalité : les chercheurs ont montré qu'avec 1 730 demandeurs d'asile par million d'habitants, la France est au onzième rang européen de l'accueil. Mais on dit le contraire de manière si bruyante et si véhémement que cela finit par avoir l'air vrai.

A-t-on, oui ou non, un devoir d'hospitalité ?

Oui. Il s'agit d'un devoir humain, moral, et d'un devoir réglé par le droit international, dont notre livre retrace l'histoire en rappelant les moments où la France fut effectivement, au XIXe siècle notamment, une terre d'asile. François Sureau a raison de dire que nous vivons

dans une société qui est en train de troquer ses libertés publiques pour des droits individuels. Elle veut des droits pour nous et des supplices pour les autres. La France ne cesse de faire la leçon au monde entier, or elle se met de plus en plus souvent en contravention au regard du droit international.

Qu'est-ce que serait un discours mesuré et scrupuleux sur l'immigration ?

Un discours qui prendrait la juste mesure de la marge de manoeuvre politique sur ces questions-là. Dans son livre Avec l'immigration, François Héran montre qu'il y a en France, vieux pays d'immigration, un contraste saisissant entre la stabilité démographique – depuis 2000, on accorde bon an mal an 200 000 titres de séjour à de nouveaux migrants – et la frénésie législative. Ce qui motive cette dernière est la frénésie des discours, non des statistiques. La contradiction maximale a été atteinte avec la fameuse « immigration choisie » de Nicolas Sarkozy, qui n'a strictement rien changé. La hantise de l'impuissance est le reflet d'une conception excessive et boursouflée de la puissance.

Nous sommes, de fait, dans un monde de migrations. L'essentiel de l'immigration est dû au regroupement familial, qui est un droit, ainsi qu'aux migrations étudiantes et, dans une bien moindre mesure, aux demandes d'asile. Un gouvernement qui multiplie brutalement les droits d'inscription universitaire des étudiants étrangers et qui appelle ce dispositif « Bienvenue en France » produit une double rupture, à mes yeux impardonnable : dans l'ordre du réel et dans l'ordre du discours. Nous avons aussi une responsabilité face à une immigration que l'on n'a pas choisie. Voici pourquoi nous tentons, dans ce livre, d'adopter ce que François Héran, justement, appelle une « neutralité engagée, documentée et réaliste ». En tant qu'historien des sociétés anciennes, je ne suis malheureusement guère dépaycé face à un pouvoir qui crie de plus en plus fort parce qu'il maîtrise de moins en moins de choses.

« La société veut des droits pour nous et des supplices pour les autres »